

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beamesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beamesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL
En exercice : 20	
Présents : 12	
Votants : 13	Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Insertion – Approbation de la constitution de la commission d'attribution des appels à projets

Vu la délibération N° D099/2017 approuvant le dossier d'appels à projets pour les communes souhaitant faire appel au chantier d'insertion du C.I.A.S. dans le cadre de la réalisation de prestations de services, Monsieur le Président informe que la commission insertion, réunie le 17 novembre 2017, propose la constitution d'une commission d'attribution ci-après énoncée :

- Le Président ou le Vice-Président du C.I.A.S.
- L'administrateur élu, référent du pôle Insertion : Madame BLOTIERRE
- L'administrateur représentant la société civile, binôme du référent du pôle Insertion : Monsieur ARNAUD
- Deux membres de la Commission Insertion : Madame HEURTAUX et Madame VATINEL
- Un administrateur du Conseil d'Administration du C.I.A.S. : Madame BINET
- Le responsable technique du chantier : Monsieur LE BRETON,

Par ailleurs, selon les projets mis en œuvre, un expert pourra être sollicité, à titre consultatif, en vue d'apporter toutes informations, explications ou précisions nécessaires à la prise de décision des membres de la commission.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration la constitution de cette commission telle que proposée ci-avant.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↪ Approuve la constitution de la commission d'attribution des appels à projets du chantier d'insertion du C.I.A.S. ainsi définie :
- Le Vice-Président du C.I.A.S.
 - Madame BLOTIERRE, administrateur élu, référente du pôle Insertion
 - Monsieur ARNAUD, administrateur représentant la société civile, binôme de la référente du pôle Insertion
 - Madame VATINEL, membre de la Commission Insertion
 - Madame HEURTAUX, membre de la Commission Insertion
 - Madame BINET, administrateur du Conseil d'Administration du C.I.A.S.
 - Monsieur LE BRETON, responsable technique du chantier
- ↪ Autorise Monsieur le Président à réaliser toutes opérations nécessaires à la constitution de cette commission.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017